

Copie

Commission
Communal
d' Ostende

N^o 35234

Ostende, le 30 Mars 1864



à Monsieur le Ministre D. l' Intérieur

Nous avons appris qu'il existe au
Musée historique de Bruxelles un ancien tableau
représentant: une Vue d' Ostende pendant le
mémoire Siècle qui a duré plus de trois ans.
Comme ce tableau présente un intérêt tout particulier
pour notre ville et qu'il y seroit mis en sa
place que pourant ailleurs, nous venons vous
prier, Monsieur le Ministre, de bien vouloir
autoriser le Directeur Du Musée D. nous envoyer
ce tableau pour en venir notre Hôtel-de-ville.
et en attendant que nos ressources communales
nous permettent de faire un Musée de tableaux.

Nous croyons devoir vous faire observer
Monsieur le Ministre, que tous les ans
pendant la Saison des Bains, notre Hôtel-de-
ville est visité par un nombre considérable
d'artistes et d'étrangers de distinction.

Il vult entendre, Monsieur le Ministre,
que l'Etat seroit propriétaire de ce tableau.
Veuill. agr.

Par la Collège
Le Secrétaire.

(Signé)

Les Bourgm. & Echev.
(Signé) Jean Van Tonghem.

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

Bruxelles, le

3 Avril 1869.



1137

N°

12585

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la Direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre, afin d'avis et avec prière de renvoi, une requête par laquelle l'administration communale d'Ostende demande à pouvoir obtenir pour la décoration de son hôtel-de-ville, un ancien tableau qui figure aujourd'hui au Musée historique de l'Etat & représentant « Une rue de cette ville » lors du siège qu'elle eut à l'époque de la domination espagnole.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre,

Le Directeur général,

Willems

A la Commission des Musées royaux de peinture.

Brux. 18 Avril 1869

à Mr le Ministre des
Travaux Publics

Nous avons l'honneur
de vous informer, en réponse
à votre lettre du 3 de ce
mois, que le Com.
N^o 1258, que la Com-
mission des travaux a été
unaniment d'avis qu'il
n'y avait pas lieu d'accen-
tuer la demande qui vient
à être adressée par l'Admⁿ
Communale d'Osseme, à
l'effet d'obtenir un tableau
du cimetière représentant le
Siège de cette ville.

Nous reconnaissons
évidemment, que la position
dans il s'agit offre beau-
coup d'intérêt pour la ville
d'Osseme, mais ce motif
n'a ~~pas~~ ^{pour} ~~cependant~~ ^{cependant},
après concluant pour que
la Galerie historique de

Il m'a conduit à St. Dis-
saison d'un tableau qui y
figure une d'ailleurs plus
d'utilité qu'il faut parler
d'une suite de sujets
rappelant des faits remar-
quables de notre histoire.
D'un autre côté, il est
~~incontestable~~ certain que
si le ~~Gouvernement~~ éclair-
-ment de l'école en Comm.
d'Ostende était admis et
d'autres localités de
pays ne tarderaient
pas à solliciter égale-
ment les sujets qui les
intéressent. Il est un
résultat bientôt une
des organisations complètes
de la Galerie historique.
Il est donc évident, M.
le Ministre, d'admettre
en principe de ne jamais
rien distraire des collections
royales à moins qu'il
ne s'agisse d'ouvrages

inutiles et dont il
~~présenterait~~ être disposé
en faveur des écoles de
Province, sans préjudice
pour les collections de
l'Etat.

Vous appréciez, M.
Miri, si il n'y aurait
pas une de ces intentions de l'école
communale d'Ostende
en l'aidant, au moyen
d'un subside, à faire
exécuter une copie du
tableau qu'elle désire
obtenir pour son hôtel
de ville. - Nous nous
empressons de notre
côté, d'accorder toutes les
facilités désirables pour
l'exécution de ce travail.
Nous joignons à cet
présenter la pièce qui
nous a été communiquée
par votre dépêche précitée.

et vous salue. M. M.
à gr. Je

Le Vice-Président

Le Secrétaire.

et

Je